

## Procès-verbal de la réunion du Comité Départemental du Centenaire

Le 2 mai 2013 à 9 heures 15, monsieur Pascal MAILHOS, préfet de la région Bourgogne, Préfet de la Côte-d'Or présidait la deuxième réunion du comité départemental du centenaire, salle Carnot à la Préfecture de Côte d'Or.

Monsieur le Préfet ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence. Il rappelle que le premier point de l'ordre du jour prévoit l'examen des dossiers de demande de labellisation.

Il demande donc à madame TARDIVON de donner la liste des projets et de les présenter.

Madame TARDIVON précise qu'elle a reçu cinq projets des villes de Beaune, Dijon, Châtillon-sur-Seine ainsi que de la Base Aérienne 102 et de madame Isabelle BLATRIX.

Elle propose que les porteurs de projets exposent ces derniers dans l'ordre alphabétique en commençant par les collectivités territoriales.

C'est donc monsieur ROUX adjoint au député-maire de Beaune, qui présente le projet de sa ville.

Ce dernier comprend tout un ensemble de manifestations et initiatives pédagogiques extrêmement variées qui s'étaleront de 2013 à 2018.

Les beaunois découvriront tout à la fois les personnalités et les lieux emblématiques de leur ville pendant la Première Guerre Mondiale.

Ce sera également une occasion pour recueillir et numériser des archives.

Les enseignants se verront proposer un projet pédagogique très élaboré, avec plusieurs déclinaisons possibles.

Les élèves se verront proposer également des actions en relation avec les tombes des soldats morts pour la France.

Le musée installé sur le site même de l'ancien camp américain devrait être inauguré en 2014 et présenter des expositions au public à partir de cette date.

Monsieur François GAILLARD, adjoint au Maire de Châtillon-sur-Seine, prend ensuite la parole pour expliquer que la ville de Châtillon-sur-Seine a prévu pour 2014, tout un ensemble de manifestations en hommage au général JOFFRE qui de son état-major établi dans la ville a lancé l'ordre du jour de la première bataille de la Marne.

Cet évènement sera commémoré par la pose d'une fresque en pierre.

Parallèlement, des expositions, pièces de théâtre et évènements musicaux ainsi qu'initiatives pédagogiques viendront rappeler aux jeunes et aux moins jeunes l'histoire de la Première Guerre Mondiale.

Monsieur le Préfet, tient à ajouter qu'il souhaite que la ville de Châtillon-Sur-Seine élargisse son projet par un travail en synergie avec toutes les villes qui portent la mémoire du Général JOFFRE.

Il demande également que les descendants de cet illustre personnage soient invités à participer aux commémorations prévues en hommage à leur ancêtre.

Madame Elizabeth REVEL, adjointe au sénateur-maire de Dijon, donne ensuite le détail des manifestations prévues par la ville qui a mobilisé l'ensemble des services culturels pour cette occasion.

Les dijonnais pourront non seulement découvrir le patrimoine militaire de la ville comme le Fort de la Motte Giron où des expositions thématiques seront présentées, mais les musées et archives municipales se relaieront pour leur faire découvrir le Dijon des années 1914-1918 et la vie quotidienne des dijonnais à cette époque.

Des thématiques originales seront proposées comme l'alimentation et le rôle des animaux dans la guerre.

Le carré militaire du cimetière de Dijon sera également mis en valeur.

Parallèlement, les jeunes pourront participer à de nombreuses activités pédagogiques présentées dans le cadre du Projet Educatif Global ainsi que par diverses structures (Vacances Pour Ceux qui Restent...).

Le conseil municipal d'enfants sera naturellement associé.

Enfin, un travail de recueil et numérisation d'archives sera entrepris.

Après avoir remercié les trois intervenants pour la qualité et la richesse de leurs projets, monsieur le Préfet demande au représentant du colonel Jean-Christophe BOERI, commandant la Base Aérienne 102 de s'exprimer.

Le capitaine Sébastien BOTTA, directeur de cabinet du commandant de la Base Aérienne 102, indique que la Base Aérienne commémorera en 2014 le centième anniversaire de sa création.

Cet évènement surviendra au printemps, en principe, donc avant le début des commémorations de la Première Guerre Mondiale.

La date exacte et les modalités, notamment le principe du meeting aérien, ne sont pas encore actées.

Par ailleurs, en ce qui concerne la Première Guerre Mondiale, il est vrai que c'est à compter de cette date que l'armée de l'air est devenue une Arme à part entière et la base aérienne 102 aimerait commémorer le centième anniversaire de ce conflit.

Néanmoins, d'autres bases aériennes se sont également mises sur les rangs.

Seul l'Etat-major peut trancher.

Monsieur le Préfet, remercie monsieur le capitaine BOTTA et conclut que tout projet de labellisation concernant la Base sera donc traité directement entre l'Etat-major de l'armée de l'Air et la mission du Centenaire.

Madame TARDIVON indique qu'elle a reçu un cinquième projet émanant de madame Isabelle BLATRIX qui a déjà réalisé un film documentaire sur les habitants de Blaisy-Bas et envisage de procéder au recueil des souvenirs que la guerre 1914-1918 a laissés chez les habitants de Côte-d'Or.

Elle souhaite réaliser, à partir de ces témoignages, de courts films documentaires qui seraient présentés en même temps qu'une exposition de photographies de poilus.

Malheureusement, ce projet présenté tardivement, n'est pas très détaillé.

Dans l'immédiat, il s'adresse principalement à un public adulte. Il faudrait lui adjoindre un versant pédagogique et peut-être l'inclure dans un projet plus global qui réunirait ainsi le maximum de critères exigés.

Monsieur Jean-Paul DREYER, conseiller municipal représentant madame le Maire de MONTBARD, prend la parole pour expliquer qu'il n'a pas été destinataire de l'invitation pour la réunion du 28 février, qu'il a reçu très tardivement celle pour la présente réunion et qu'il est désireux de proposer un projet à labellisation pour la ville de MONTBARD.

Monsieur le Préfet lui répond que la Préfecture ne saurait être responsable de la distribution du courrier et ajoute qu'il peut parfaitement adresser un dossier à madame TARDIVON aussi rapidement que possible, les dossiers devant être envoyés à la Mission du Centenaire avant le 1<sup>er</sup> juin 2013.

Il précise ensuite qu'il souhaite que tous les projets soient intégrés dans un parcours mémoriel départemental sur lequel il faudra largement communiquer.

Monsieur ROUX approuve et insiste sur l'importance d'informer le public de toutes les initiatives départementales pour créer un cheminement mémoriel.

Madame Cécile HERMIER, chargée de communication à la Préfecture, rappelle qu'il y a une forte demande du Bien Public pour être partenaire des actions qui seront mises en place.

Après échange de vues sur ce point, monsieur le Préfet conclut que le moment opportun pour associer la Presse sera le retour des décisions prises par la Mission du Centenaire.

La prochaine réunion pourra prendre la forme d'une conférence de presse où seront annoncés les projets labellisés.

Un parcours de toutes les manifestations portées à la connaissance du comité départemental, sera présenté sur le site de la Préfecture.

Monsieur le Préfet demande ensuite à madame TARDIVON de présenter les projets développés dans les autres départements de la région.

Cette dernière commence par le département de l'Yonne où une association prépare une exposition de répliques d'avions de 1914-1918 qui aura lieu probablement le 14 juillet 2014 avec en parallèle, un projet encore à définir, d'un défilé de poilus et de marins appartenant à une association de reconstitution qui pourrait participer au traditionnel défilé d'AUXERRE.

L'association propriétaire des avions précités a débuté en 2012 toute une série d'actions mémoire qui se prolongera jusqu'en 2018. Un vol jusqu'à la ville de Salonique est déjà programmé pour 2016.

Par ailleurs, l'association ADIAMOS-89 prévoit d'organiser un colloque sous le titre « L'Yonne pendant la guerre de 1914-1918 » le samedi 30 novembre 2013 au théâtre municipal (date choisie pour mobiliser facilement des spécialistes qui deviendront difficiles à contacter à partir de 2014).

La publication des actes du colloque aura lieu au printemps 2014.

En accompagnement du colloque : deux représentations théâtrales (Le cabaret de la Grande Guerre) les 13 et 14 novembre 2013 et une exposition d'affiches provenant de collections privées sur le thème de la grande guerre.

L'association ADIAMOS-89 s'est associée au club cartophile de l'Yonne et l'amicale philatélique d'Auxerre pour organiser également une exposition du 12 novembre 2013 au 26 janvier 2014. Le thème sera la vie quotidienne du soldat dans les tranchées hors assauts et une conférence sur les hôpitaux annexes de l'Yonne sera probablement présentée comme préalable à l'exposition.

La ville d'AUXERRE met en place un groupe de travail pour réaliser une exposition et mobiliser les enfants à la rentrée scolaire 2013/2014 par l'intermédiaire de la DASEN, en leur demandant de rechercher des documents (lettres, photos...) destinés à enrichir l'exposition.

La ville d'AVALLON a un projet d'exposition d'affiches détenues par un collectionneur privé.

Le Souvenir Français prévoit l'organisation d'un voyage regroupant plusieurs établissements. L'association de l'Ordre National du Mérite pourrait être sollicitée pour s'associer au projet et l'ONAC pourrait également y participer. Une telle action doit recueillir au préalable l'accord de la DASEN.

Madame TARDIVON se demande si le Souvenir Français de Côte-d'Or pourrait avoir une initiative similaire.

Elle évoque ensuite les projets de la Nièvre :

L'objectif recherché dans ce département est d'inciter les élèves de NEVERS à venir chanter la Marseillaise et divers autres chants de l'époque au monument aux morts le 11 novembre 2014.

Les scolaires seront invités à travailler notamment sur l'oratorio d'Isabelle ABOULKER « 1918 – l'homme qui titubait dans la guerre » en se rapprochant du chœur d'enfants CAPRICCIO de l'école nationale de musique de NEVERS qui vient d'enregistrer cet oratorio avec l'orchestre de la police nationale.

Toute une série de travaux en histoire, français, éducation civique...pourront être réalisés à cette occasion par les élèves.

Les Archives Départementales vont organiser un recensement des archives privées et leur numérisation.

Est également à l'étude, le projet d'érection d'une stèle à MESVES SUR LOIRE en mémoire d'un hôpital américain qui a existé sur le territoire de cette commune. Une exposition serait présentée à cette occasion.

La réalisation par la section cinéma d'un lycée d'un montage audio-visuel sur la guerre 1914-1918 qui serait destiné aux autres établissements scolaires est également envisagée.

Ces années seront également l'occasion de promouvoir le concours des Petits Artistes de la Mémoire.

Madame Tardivon termine cet exposé par les projets développés en Saône-et-Loire :

La ville de Gueugnon, projette d'essayer, à partir d'une thématique gueugnonnaise, de s'exporter dans le département.

Le thème de l'année 2014 portera sur « Louis Laville, du maître d'école au soldat ».

L'accent sera mis sur les enfants dans les prémices de la guerre et la société française de la Belle Epoque, y compris au niveau de l'instruction publique, au travers de « figures » locales.

Les manifestations sont prévues à partir de janvier/février 2014.

Par ailleurs, une (ou plusieurs) classes de la ville participera au concours national organisé par l'ONACVG : « les Petits Artistes de la Mémoire, la Grande guerre vue par les enfants ».

La ville de Mâcon, quant à elle, veut mettre en lumière l'entrée en guerre à partir du départ de Mâcon du 134<sup>ème</sup> régiment d'infanterie engagé dans la trouée de Charmes et la bataille de Rozelieures le 25 août 1914.

L'ensemble des écoles de Mâcon sera sollicité afin de participer aux manifestations prévues : pièces de théâtre, conférences, expositions, chorale,...

La coordination du projet sera assurée par le conservateur des archives municipales, et s'appuiera sur de nombreuses archives sur la mobilisation, le départ du 134<sup>ème</sup> RI et les réfugiés des régions du Nord et de l'Est dans le mâconnais.

Par ailleurs, dans le cadre de ce projet, la rénovation de la sculpture du monument aux morts communal du square de la Paix sera entreprise.

La ville d'Autun a créé un comité de pilotage spécifique afin de piloter quelques projets pour lesquels une réflexion est en cours.

Le premier porte sur l'année 2017 (ou 2018) et la présence de troupes américaines dans l'autunois.

450 photographies et documents retraçant la vie quotidienne des soldats américains à Autun seront disponibles pour une présentation au grand public.

Un deuxième projet porte sur la vie quotidienne à Autun durant la Grande guerre et associera les écoles.

Dans ce cadre, il est prévu de présenter, chaque mois, sous la forme des journaux de l'époque, un éditorial réalisé par les lycéens et collégiens, en liaison avec le lycée militaire qui, par ailleurs, prendra en charge les cérémonies du 11 novembre 2014.

Un troisième projet portera sur la mise à disposition de cartes postales d'époque et sur les chansons de guerre, en partenariat avec l'harmonie municipale et le conservatoire de musique.

Par ailleurs, les archives départementales de Saône-et-Loire présentent un projet à caractère départemental qui s'inscrit dans la volonté du département de Saône-et-Loire de mettre en place une action culturelle d'envergure autour du thème de la Grande guerre, sur l'ensemble du territoire.

Un ensemble d'actions (exposition thématique, lectures théâtralisées, conférences, spectacles, site internet, publications,...) permettra une mise en lumière de la Première guerre mondiale auprès de toutes les générations, afin de rendre hommage, mais aussi de valoriser et de transmettre des traces, documents et témoignages de l'époque et de toucher un public le plus large possible.

Un volet pédagogique constituera une partie importante du projet, en lien avec les programmes scolaires.

D'autres projets sont à l'étude, dont l'un est porté par « Histoire collection passion » et la troupe théâtrale du Passavant.

La présence d'hôpitaux de campagne américains à Alleroy-sur-Saône et à Autun permettra également, de jeter les bases d'un possible projet commun pour les années 2017 ou 2018.

Monsieur le Préfet s'inquiète de l'absence du musée Nicéphore NIEPCE dans ce dernier programme.

Madame TARDIVON explique que ce musée n'a pas, dans l'immédiat tout du moins, répondu aux sollicitations qui lui avait été adressées et ne fait pas partie du comité départemental de Saône-et-Loire.

Monsieur le Préfet s'en étonne, compte-tenu de l'important travail de numérisation entrepris par ce musée.

En sa qualité de Préfet de région, il compte prendre contact avec les responsables du musée sur ce point.

Monsieur Jacques BLAY représentant le Souvenir Français, tient à évoquer le sujet d'un éventuel voyage de mémoire rassemblant plusieurs classes.

Il n'est pas opposé à un tel projet qui doit cependant faire l'objet d'une sérieuse étude préalable et faire appel à d'autres partenaires.

La Fédération Maginot pourrait être utilement sollicitée.

Monsieur le Préfet, avant de quitter la réunion, tient à évoquer les comités académiques du centenaire.

Afin de mobiliser l'ensemble de la communauté éducative, un comité académique du centenaire sera installé dans les académies, sous l'égide du référent « Mémoire et Citoyenneté ».

Ce référent pour notre académie est madame Elisabeth AUBOIS, qui malheureusement est retenue ce matin par un jury de concours.

Ce comité académique aura pour fonction d'encourager et de coordonner les manifestations et les projets pédagogiques à l'échelle de l'académie ainsi que de sélectionner les projets d'établissement ou de classes les plus remarquables pour les transmettre à la Mission du Centenaire pour labellisation avant le 30 juin 2013 pour la première session et le 30 novembre 2013 pour la deuxième session.

Monsieur le Préfet compte sur madame AUBOIS pour le tenir informé ainsi que membres du comité départemental, de l'état d'avancement de travaux du comité académique.

Monsieur Bruno MANZONI, représentant madame la Directrice des Services de l'Education précise que cette structure est en cours de constitution.

Tenu par d'autres obligations, monsieur le Préfet se retire en confiant la présidence de la séance à monsieur le Directeur de Cabinet et en s'excusant auprès des membres du comité de devoir les quitter.

Monsieur le directeur de Cabinet constate qu'il reste à solliciter l'avis des membres du comité et demande à madame TARDIVON de quelle manière elle propose de procéder.

Madame TARDIVON fait passer la grille indicative des critères que les projets doivent réunir et propose que l'on se prononce par projet et critère.

Monsieur le directeur de cabinet souhaite faire plus simple et suggère de demander, par projet, si tous les membres sont d'accord pour qu'il soit transmis à labellisation.

Les projets des villes de BEAUNE, CHATILLON-SUR-SEINE et DIJON recueillant un avis favorable seront envoyés pour labellisation nationale.

Le projet MONTBARD fera l'objet d'une étude séparée compte-tenu des délais.

Monsieur le directeur de Cabinet annonce qu'une trentaine de projets ont déjà reçu la labellisation nationale. Il s'agit de colloques, spectacles, documentaires..

Par ailleurs, la Mission communique régulièrement sur des spectacles et pièces de théâtre qui reçoivent le soutien de ladite Mission.  
Ces messages seront prochainement relayés par le site de la Préfecture.

Plus aucune question n'étant posée, monsieur le directeur de Cabinet remercie les participants et clôt la séance à 11 heures.